



**PREFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale des territoires**



LE BULLETIN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRIMESTRIEL - JANVIER 2023 - N°8

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Edito

PAR ETIENNE DESPLANQUES, PREFET DE
LA CORRÈZE



L'année 2022 est achevée et nous pouvons commencer à dresser un premier bilan des actions et des résultats obtenus en matière de lutte contre l'accidentalité routière.

En premier lieu, nous pouvons nous féliciter de la mobilisation soutenue des services de l'État dans le département en matière de prévention, de dissuasion et de répression des infractions. Je tiens aussi à souligner l'engagement constant de la mission sécurité routière (MESR) et remercier les bénévoles intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). Ils ont animé avec enthousiasme sur tout le territoire, de nombreuses actions qui ont rencontré un franc succès encore cette année.

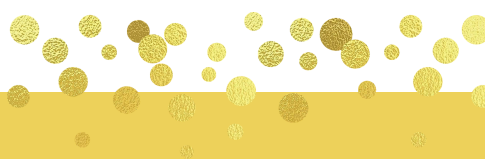
En matière de sécurité routière, rien n'est jamais acquis. Mais nous pouvons tout de même constater avec satisfaction la diminution des accidents et des blessés par rapport à la moyenne des cinq dernières années et la réduction notable du nombre des tués par rapport à l'année 2021. Je reviendrai prochainement sur les résultats définitifs lors d'une conférence de presse et un bulletin hors-série « spécial accidentalité » y sera consacré le mois prochain.

La circulation retrouve progressivement un rythme normal après la crise du COVID tandis que les mobilités douces se développent et induisent de nouveaux risques qu'il nous faut désormais intégrer dans notre action. C'était l'objectif des groupes de travail pluridisciplinaires qui se sont réunis en décembre et qui ont permis d'élaborer le document général d'orientations (DGO) 2023-2027. En cours de finalisation, il vous sera bientôt présenté.

Le plan départemental d'actions sécurité routière (PDASR) en est la déclinaison opérationnelle. Pour sa dernière itération, 85 fiches avaient été déposées représentant plus de 500 journées d'actions et un budget de 110 000 euros. Nous lançons un nouvel appel à projet pour 2023. J'espère qu'il rencontrera le même succès et qu'il nous permettra d'atteindre l'ensemble de nos objectifs.

Enfin, je profite de cette tribune pour vous adresser, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères, de sérénité et de sécurité lors de vos déplacements.

2023





LE BILAN DES ACTIONS 2022

Bilan des actions en régie MESR :

Février :

Journée SR pour les jeunes du Service National Universel

Mars :

Assemblée générale des IDSR
Module seniors à Saint-Viance
Sortie moto "reprise du guidon"

Avril :

Reconstitutions pédagogiques d'un accident de la route, lycée Cabanis et Lycée Cassin, à Brive

Mai :

Module seniors à Sainte Féréole
Journée 2RM + trajectoire SR à Tulle
Module seniors à Sainte-Féréole

Juin :

Sortie moto "l'estivale"
Journée SNU à Bugeat
Reconstitution pédagogique d'un accident de la route, cadre professionnel, agents de l'État, Tulle en présence la déléguée interministérielle à la sécurité routière

Juillet :

Faites du deux-roues à Brive

Octobre :

Sortie moto "l'automnale"
Journée SR dédiée aux maires à Tulle
Module seniors à Sainte-Féréole
Piste 2RM avec les CRS à Tulle

Novembre :

Module seniors à Donzenac

Décembre :

Module seniors au centre hospitalier de Tulle

Bilan des actions portées par des tiers, en partenariat avec la MESR :

Janvier :

Journée sensibilisation MSA - infirmières

Avril :

Alternative à la sanction, en collaboration avec l'EDSR
Carton jeune à Malemort

Mai :

Forum prévention des risques au lycée Bort Artense à Bort les Orgues
Forum risques professionnels, AIST à Brive
Sensibilisation pompiers volontaires, SDIS à Brive
Forum SR au lycée Lavoisier à Brive

Journée SR "départ en vacances" week-end Ascension, aire de Corrèze, A89, avec le SNU et l'EDSR

Forum SR au lycée Bossuet à Brive

Juin :

Journée défense et sécurité au collège Jean Moulin à Brive
Forum risques routiers, lycée Edmond Perrier à Tulle
Journée SR IME de MEyssac

Juillet :

Journée SR au camping du Coiroux
Journée "départ en vacances", aire de Corrèze, A89

Septembre :

Congrès annuel de l'amicale des sapeurs pompiers à Egletons
Forum prévention au lycée Lavoisier à Brive
Journée régionale 2RM, Charente
Journée SR aux Chapélies, Brive

Octobre :

Forum SR au lycée Cabanis à Brive
Forum Prévention Routière à Egletons

Soit près de 1900 personnes sensibilisées !

Soit près de 2800 personnes sensibilisées !

Focus sur 2 actions marquantes :

- le jeudi 13 octobre dernier, la préfecture et la MESR ont accueilli près de 60 maires ou leurs représentants à l'Auzelou à Tulle, dans le cadre d'une journée organisée à destination des élus. Divers interventions et ateliers leur ont permis d'y voir plus clair sur leurs obligations et sur les possibilités qui s'offrent à eux pour lutter contre l'insécurité routière dans leur commune.



- le mardi 21 juin, la préfecture et la MESR ont organisé une journée sur le risque routier professionnel, qui est la première cause de mortalité au travail. La déléguée interministérielle, Mme Gautier-Melleray, s'était déplacée pour assister, notamment, à une remise de prix pour les entreprises engagées dans la lutte contre l'insécurité routière au travail et à la reconstitution pédagogique d'un accident de la route sur le site de Poumaille à destination des agnets de l'Etat et des collectivités locales tullistes





L'APPEL À PROJETS DU PDASR 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique locale de sécurité routière, la préfecture de la Corrèze organise, comme chaque année, un appel à projets s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Ainsi, tout acteur peut s'impliquer dans des projets tendant à améliorer la sécurité routière et à lutter contre la délinquance routière. Ces projets sont susceptibles de bénéficier d'une subvention.

L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux afin de réduire le nombre d'accidents, de blessés et de tués sur la route.

Les projets pour lesquels une subvention est demandée doivent s'inscrire dans le cadre des 6 enjeux fixés par le Document Général d'Orientations 2023-2027. Ainsi, chaque dossier de candidature fera obligatoirement référence à au moins un des enjeux mentionnés ci-dessous :

- le risque routier professionnel ;
- les conduites dangereuses ;
- les jeunes ;
- les seniors ;
- les modes doux ;
- les deux-roues motorisés.

Quelles échéances ?

dépôt des dossiers jusqu'au 10 février 2023, délai de rigueur ;

instruction des dossiers fin mars 2023 ;

rédaction et notification des arrêtés préfectoraux d'attribution au mois d'avril 2023.

Qui peut soumettre un dossier ?

Toutes les personnes morales, collectivités publiques, services de l'État, secteur privé et monde associatif sont éligibles à cet appel à projets dès lors qu'ils disposent d'un numéro SIRET.

Comment déposer un dossier ?

Les dossiers (fiche action et règlement intérieur complétés) doivent parvenir à la mission sécurité routière de la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze, soit :

- par courrier à l'adresse suivante :

DDT de la Corrèze / Mission sécurité routière

Cité Administrative, Place Martial Brigouleix

BP 314 - 19011 TULLE Cedex

- par courriel à l'adresse suivante :

pdasr19@correze.gouv.fr

Pour retrouver toutes les informations sur ce sujet, rdv à l'adresse suivante :

<https://www.correze.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Transports-circulation-et-securite-routiere/Securite-Routiere/Plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere>



Point d'étape du Document Général d'Orientations 2023 -2027

Le DGO est un outil stratégique de programmation et de mobilisation de la sécurité routière dans chaque département.

Il s'agit de la feuille de route de l'État, de l'ensemble des partenaires et des acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière.

Il a deux rôles principaux : partager l'analyse de l'insécurité routière et mobiliser l'ensemble des partenaires locaux à travers le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière annuel (PDASR).

Après le 1er comité de pilotage qui s'est tenu le 27 octobre 2022, les différents participants se sont réunis dans les groupes de travail selon la thématique choisie. Ces groupes étaient au nombre de 6 et reprenaient les enjeux définis au niveau national (le risque routier professionnel, les conduites dangereuses, les deux-roues motorisés et les modes doux) et au niveau local (les jeunes, les seniors). Ces groupes de travail se sont réunis entre le 15 novembre et le 1er décembre dernier et ont permis de déterminer les orientations à mettre en place pour les PDASR à venir.

Le second comité de pilotage qui aura lieu au premier trimestre permettra de diffuser la compilation de toutes les propositions retenues pour mener à bien les orientations d'actions.

Un bilan à mi-parcours sera établi en 2025 pour vérifier si les objectifs sont bien en passe d'être atteints et corriger le cas échéant les programmes d'action.

La dernière campagne de la sécurité routière ...

Un geste simple pour protéger
les cyclistes des accidents de
portière :

**POUR DESCENDRE DE VOITURE
PORTIÈRE GAUCHE
MAIN DROITE
PORTIÈRE DROITE
MAIN GAUCHE**



La campagne s'adresse aux automobilistes pour mieux protéger les utilisateurs de vélos, trottinettes, et engins de déplacement personnel en tout genre. Alors que les nouvelles mobilités augmentent considérablement et s'accompagnent d'une accidentalité préoccupante, la Sécurité routière promeut l'adoption dans l'habitacle d'un nouveau réflexe très simple pour mieux protéger ces usagers très vulnérables : "Portière gauche, main droite - portière droite, main gauche".

Pour sortir de voiture, il s'agit d'actionner la poignée de la portière avec la main opposée à celle-ci pour entraîner mécaniquement la rotation des épaules. L'automobiliste s'apprêtant à ouvrir sa portière est alors naturellement bien mieux placé pour vérifier dans son rétroviseur et vers l'arrière de sa voiture, qu'aucun usager ne surgit de l'angle mort.

